

Chers clients,

Nous sommes conscients du fait que certains de nos clients, particuliers ou entreprises, rencontrent actuellement de graves difficultés financières en raison de la crise du COVID-19, aussi Romande Energie Commerce a mis en place des mesures immédiates pour leur venir en aide :

- En application de la décision de la Confédération, les procédures de poursuites sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.
- Pour nos clients qui prévoient d'avoir des difficultés à payer leur facture, ils sont invités dès maintenant à demander un report d'échéance.

Pour ce faire, merci de contacter notre service clients :

Pour les particuliers : de préférence par téléphone au **0848 802 900**, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30, ou par e-mail à **info@romande-energie.ch** en précisant bien vos références (Nom, adresse, numéro de client qui figure en haut à droite de vos factures et numéro de téléphone).

Pour les entreprises et professionnels : de préférence par téléphone au **0800 776 800**, ou par e-mail à **entreprises@romande-energie.ch** en précisant bien vos références (Nom, adresse, numéro de client qui figure en haut à droite de vos factures et numéro de téléphone).

Nous comptons sur votre compréhension pour limiter vos appels aux situations les plus urgentes. Nous vous en remercions par avance.

L'approvisionnement de nos clients et la continuité de la production d'électricité sont les objectifs permanents des collaborateurs du groupe Romande Energie, totalement mobilisés pendant cette crise.

Christian Frère
Directeur